

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION**
à l'occasion de l'atelier d'appropriation de la stratégie
sectorielle de l'Education.

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;

Monsieur le Conseiller à l'Education du Président de la République ;

Messieurs les Représentants du Premier Ministre ;

Messieurs les Représentants des Ministres invités ;

Messieurs les représentants des agences du système des nations unies ;

Messieurs les Directeurs de Cabinets ;

Messieurs l'Inspecteur Général de l'Enseignement Primaire, Secondaires et de l'Alphabétisation et les Directeurs Généraux ;

Distingués invités ;

Mesdames ;

Messieurs ;

Chers cadres.

Je voudrai, à l'entame de mon propos, dire un grand merci à vous tous qui avez consacré un peu de votre précieux temps à honorer de votre présence la présente cérémonie. je vous dis toute ma reconnaissance et toute ma gratitude pour l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à cette activité qui engage l'école congolaise.

Mesdames !

Messieurs !

La stratégie sectorielle de l'éducation que nous soumettons aujourd'hui à l'approbation de l'ensemble des acteurs du système éducatif, est le témoignage de la volonté du Gouvernement et de son Chef, de mettre réellement l'homme et la femme au cœur du développement, en lui offrant une éducation de qualité par la modernisation de l'école et en faisant jouer au système éducatif un rôle clé dans le développement économique et social du pays.

Elle couvre la période de dix ans 2015-2025 et se place dans le cadre de la stratégie nationale visant à faire de l'économie congolaise une économie émergente.

Organisée autour de trois axes, la stratégie postule la construction d'un système éducatif performant tendant principalement à offrir une éducation de base de qualité à tous sur un socle de dix ans, à répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et à rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif.

Ainsi arrimée aux priorités nationales de développement, la stratégie sectorielle de l'Education se présente à la fois comme un cadre :

- d'intégration des actions de développement de l'éducation nationale ;
- de consultation et de concertation avec la société civile et les partenaires au développement ;
- de coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs ;
- de cohérence financière et de budgétisation à moyen terme.

En mettant un accent particulier autant sur les différents cycles d'enseignement du préscolaire, du primaire, du secondaire et du supérieur, que sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle, cette stratégie répond en partie à la recommandation du Premier Ministre Chef du Gouvernement visant à élaborer un rapport sur le système éducatif congolais, afin de prendre des mesures urgentes qui s'imposent pour son redressement.

Nous verrons à la lecture, qu'aucun domaine n'est laissé de côté.

Qu'il s'agisse de l'amélioration des infrastructures scolaires et des conditions de travail tant des enseignants que des apprenants, qu'il s'agisse de la disponibilité de manuels et matériels scolaires, de la formation initiale et continue des enseignants ; du fonctionnement et de l'apport des écoles privées, qu'il s'agisse de la réforme des programmes scolaires, de l'amélioration et l'intensification du système d'évaluation, du contrôle des connaissances, et de la systématisation de l'émulation ; qu'il s'agisse de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves ainsi que de l'adéquation formation-emploi, de la lutte contre le décrochage scolaire et de la remédiation, qu'il s'agisse enfin de la lutte contre la fraude , les antivaleurs et les violences en milieu scolaire, le travail des experts n'a ménagé aucun aspect et commande respect.

C'est ici pour moi le lieu d'adresser toutes mes félicitations aux cadres des trois ministères du secteur, et à l'ensemble des acteurs de la société civile, notamment, les associations des parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les mouvements d'élèves et étudiants, les réseaux des personnes autochtones et des personnes vivant avec handicap, les confessions religieuses, les partenaires au développement et tous les cadres qui se sont impliqués dans l'élaboration de la stratégie.

La cérémonie d'aujourd'hui qui concerne l'appropriation, par les cadres que nous sommes, de cette stratégie sectorielle devrait ainsi aboutir aux termes de nos échanges et débats, à des propositions concrètes visant sa mise en œuvre effective. J'en appelle donc au sens des responsabilités de tous, pour que les réformes envisagées soient bien comprises en vue de leur mise en œuvre *inc et nunc*, autrement dit, dès la rentrée scolaire prochaine.

C'est sur ces mots et en engageant avec moi, mes collègues de l'enseignement supérieur et de l'enseignement technique et professionnel, que je déclare ouverts les travaux de l'atelier d'appropriation de la stratégie sectorielle de l'éducation.

Je vous remercie